

# 1

## Une personne très âgée

Quoi que puissent affirmer aujourd'hui encore trente et un témoins, il a été dûment prouvé que Mme Michu, l'irascible gardienne du musée de X..., en Loire-Atlantique, avait des cheveux châtons, et non brun foncé. Ce détail essentiel étant précisé, venons-en à notre affaire : ce jour-là, le conservateur – joufflu, boursoufflé et quasi adipeux – expliquait laborieusement à un groupe de quelque quatre-vingt-dix jeunes Libyens debout et exigeants les mille et un événements du règne de Philippe Auguste...

De temps à autre, l'orateur questionnait à brûle-pourpoint ses auditeurs, qui sommeillaient ingénument (leur voyage avait été fatigant, harassant). Ainsi était-il en train de leur demander qui commandait la coalition des ennemis du roi quand, inopinément, la tête ébouriffée – c'eût été une plante, on aurait dit « hispide » – de la gardienne apparut dans l'entrebâillement de la porte. « *C'est moi !* », s'exclama-t-elle essoufflée, avant de se lancer dans un interminable et soporifique discours d'où il ressortait qu'elle venait chercher deux serpillières et trois wassingues qu'elle avait oubliées là, par inadvertance évidemment, la veille au soir. À peine francophones, les gamins ne retinrent que les tout premiers mots de ce propos assommant, ce qui les médusa et les rendit définitivement muets.

Depuis, il se comporte outre-Méditerranée que vit toujours, non loin de Guérande, une étonnante vieille dame qui combattit à Bouvines...

## Corrigé commenté

- ▷ **âgée** \* L'accent circonflexe d'*âgée* (et d'*âge*, évidemment) découle, comme pour un certain nombre de mots français, du fait que la graphie ancienne comportait deux *a* (*aage*). Cf. *baailer* = *bâiller*.
- ▷ **quoi que** \* La signification, ici, est : « quelles que soient les choses que puissent dire les témoins ». Ce relatif indéfini s'écrit en deux mots : *quoi qu'il en soit, nous n'irons pas à La Baule samedi ; quoi qu'elle en pense, elle ne sera pas désignée comme porte-parole*. Ne pas confondre avec la conjonction *quoique* (qui, elle, peut être remplacée par « bien que » : *quoique soutenu par la secrétaire générale, il n'obtint pas le poste ; quoiqu'elle fût jeune et jolie, elle ne parvint pas à ses fins...*
- ▷ **trente et un** \* L'orthographe orthodoxe des adjectifs numéraux consiste à ne mettre des traits d'union que de *dix-sept* inclus à *quatre-vingt-dix-neuf* inclus, sauf quand il y a la conjonction de coordination *et*, qui formerait un pléonasme avec les traits d'union. Il n'y a jamais de traits d'union entre les milliers et les centaines, jamais entre les centaines et les dizaines : *deux cent trente-six euros, deux mille cinq cent soixante tonnes*.
- ▷ **dûment** \* Cet adverbe comporte un accent circonflexe sur le *u*. Idem dans *indûment*.
- ▷ **Mme Michu** \* Les termes de civilité sont abrégés devant les noms de personnes dont on parle : « *Tiens ! Voici Mme Michu !* » (ou, puisqu'il y a deux abréviations possibles : *M<sup>me</sup> Michu*). En revanche, lorsque l'on parle aux personnes, les termes de civilité ne s'abrègent pas, et ils s'écrivent sans majuscule : « *Bonjour, madame Michu !* ».
- ▷ **irascible** \* Un seul *r* à cet adjectif. Cf. *ire*, vieux synonyme de « colère ».
- ▷ **Loire-Atlantique** \* Nom d'une entité politique et administrative, à savoir un département. D'où les deux majuscules et le trait d'union (cf. *le Bas-Rhin, la Côte-d'Or...*).
- ▷ **châtain** \* Cet adjectif (qui désigne la couleur de la châtaigne) s'accorde en nombre. (Le féminin *châtaine* n'est pas accepté par tous les grammairiens et lexicographes, loin de là).

- ▷ **brun foncé** \* Association du vrai adjectif simple de couleur *brun* avec l'adjectif qualificatif *foncé*, ce qui constitue une ellipse pour dire : « des cheveux qui sont d'un brun qui est foncé ». D'où l'invariabilité, et il n'y a jamais de trait d'union dans ce cas (cf. *des chemisiers rose pâle, des pantalons bleu foncé, des robes vert clair*).
- ▷ **venons-en** \* À l'impératif, *en* suit le verbe, et un trait d'union lie les deux : *Donnes-en un peu ! ; Venez-en au fait !*
- ▷ **ce jour-là** \* Particule démonstrative, *là* désigne notamment ce dont il vient d'être question, et est relié par un trait d'union au mot précédé d'un démonstratif : *ce livre-là, cette armoire-là...*
- ▷ **joufflu** \* Cet adjectif comporte deux *f*.
- ▷ **boursouflé** \* À la différence de *souffler, boursoufler, boursouflure* et *boursoufflement* n'ont qu'un *f*, comme *enfler* et *gonfler*.
- ▷ **quasi adipeux** \* Il n'y a pas de trait d'union entre *quasi* et un adjectif. En revanche, il y a un trait d'union entre *quasi* et un nom (*le gouvernement peut compter sur la quasi-totalité des voix de la gauche et du centre*).
- ▷ **quelque** \* Au sens d'« environ », d'« à peu près », *quelque* est un adverbe, donc un mot invariable : *Cet appartement vaut quelque 300 000 euros*.
- ▷ **quatre-vingt-dix** \* Deux traits d'union (voir ci-dessus, à *trente et un*). Le *s* final de *quatre-vingts* disparaît quand un autre adjectif numéral (ici : *dix*) suit.
- ▷ **Libyens** \* Attention à la place respective du *i* et du *y* dans *Libye* et dans ses dérivés. Contrairement à *Syrie*, dans *Libye* le *i* et le *y* se présentent dans l'ordre alphabétique. *Libyen(ne)* est un gentilé (ou ethnonyme). Ce mot est donc soit un nom propre, avec une majuscule, désignant des personnes : *plusieurs Libyens*, soit un adjectif, sans majuscule : *un ressortissant libyen, des ports libyens*.
- ▷ **debout** \* Adverbe, ce mot est toujours invariable (*ils étaient debout ; ce wagon a été conçu pour soixante places debout*).

- ▷ **exigeants** ✱ Adjectif verbal, et non participe présent (= on peut remplacer *exigeants* par un autre adjectif : *pointilleux, difficiles, tatillons...*). Par conséquent, le mot s'accorde : s'il y avait eu le féminin, on aurait eu « *de jeunes Libyennes exigeantes* ».
- ▷ **mille** ✱ Quand *mille*, comme ici, est un adjectif numéral, c'est un mot invariable.
- ▷ **événements** ✱ La prononciation, lors de la dictée, indiquait qu'il fallait écrire *événements*, avec deux accents aigus. Mais la variante *évènements* est également licite.
- ▷ **Philippe Auguste** ✱ Le roi Philippe II Auguste n'est pas le roi « Philippe-Auguste II ». L'ordre des termes indique bien que l'unique prénom du monarque est *Philippe*, deuxième du nom en France, et qu'on lui a attribué le surnom d'*Auguste*. Alors, il n'y a pas de trait d'union, puisqu'il ne s'agit pas d'un prénom composé, comme pour Louis-Philippe.
- ▷ **à brûle-pourpoint** ✱ Cette locution adverbiale comporte un trait d'union et est invariable.
- ▷ **ingénuement** ✱ Cet adverbe n'a pas de *e* intérieur derrière le *u*, ni d'accent circonflexe sur ce même *u*.
- ▷ **fatigant** ✱ L'adjectif verbal *fatigant* n'a pas de *u* derrière le *g*, contrairement au participe présent (*en fatiguant les chevaux par un entraînement quotidien, il parvient à calmer les plus rétifs*).
- ▷ **harassant** ✱ Le verbe *harasser* et ses dérivés ont un seul *r* et deux *s*.
- ▷ **roi** ✱ Il n'y a pas de majuscule dans ce mot quand il ne s'agit ni d'un surnom ni d'un titre particulier.
- ▷ **inopinément** ✱ Aucune consonne n'est doublée dans cet adverbe.
- ▷ **ébouriffée** ✱ Un *r* et deux *f*.
- ▷ **c'eût été** ✱ Dans cette proposition hypothétique (« s'il s'était agi d'une plante »), on emploie ce que l'on appelle le « conditionnel passé 2<sup>e</sup> forme », qui recoupe, en fait, le plus-que-parfait du subjonctif : *Il eût été marin, il aurait fait toute sa carrière dans la « Royale »*.

- ▷ « **hispide** » \* Ce terme cantonné au domaine de la botanique qualifie ce qui est couvert de poils rudes et épais.
- ▷ **entrebâillement** \* Ce nom masculin est de la famille d'*entrebâiller*, donc de *bâiller*, d'où l'accent circonflexe sur le *a*.
- ▷ **essoufflée** \* Deux *s* et deux *f* dans ce mot apparenté à *souffle*.
- ▷ **serpillières** \* Ne pas oublier le *i* derrière les *l*.
- ▷ **wassingues** \* Mot de la région du Nord, *wassingue* est un synonyme de « serpillière ». Mais Mme Michu doit sans doute établir une subtile distinction entre les deux ! En principe, la prononciation est : « va-ssin-gue », mais des linguistes mentionnent également « wa-ssin-gue ».
- ▷ **oubliées** \* *Oublier* est un verbe transitif direct, construit avec l'auxiliaire *avoir*. Dans ce cas, le participe passé reste invariable... sauf s'il y a un complément d'objet direct (COD) devant le verbe. Mme Michu a « oublié quoi ? » *Serpillières* et *wassingues* répondent à cette question « quoi ? » : ce sont donc des COD et ils figurent, ces deux mots, avant le verbe. Alors, on doit accorder le participe sur ces deux substantifs féminins.
- ▷ **évidemment** \* Cet adverbe dont la terminaison se prononce « aman » a été forgé sur l'adjectif *évident(e)*, qui s'écrit avec *-ent*. Cela entraîne la graphie *-emm-* dans l'adverbe, qui ne doit pas être confondu avec le nom masculin *évidement*, « action d'évider, de creuser ».
- ▷ **les tout premiers mots** \* *Tout* est ici un adverbe, au sens de « totalement, complètement, entièrement », d'où l'orthographe.
- ▷ **assommant** \* Deux *s* et deux *m*.
- ▷ **outre-Méditerranée** \* Comme dans *outre-Atlantique*, *outre-Rhin* et *outre-Manche*, *outre* reste ici avec une minuscule, en tant que préposition élément de composition, au sens de « qui est situé au-delà de ». *Outre* se lie par un trait d'union au nom propre qui suit. La Méditerranée doit son nom au fait qu'elle est quasiment une mer fermée, « au milieu des terres ». Attention au nombre de *r* et de *n* : *méditerranéen*, *méditerranéenne*.

- ▷ **Guérande** ✱ Le nom de la « Carcassonne de la Bretagne » (surnom dû au magnifique rempart qui enserme toute la cité médiévale) fait l'objet de controverses. L'explication par le breton *gwenn* (blanc) et *rann* (territoire), par référence au « pays blanc » (= le pays des marais salants) est loin d'être ratifiée par tous les étymologistes.
- ▷ **Bouvines** ✱ Fameuse bataille de l'histoire de France (1214), s'étant déroulée au sud-est de Lille, où Philippe Auguste battit une coalition dirigée par l'empereur germanique Otton IV, le comte de Flandre Ferrand, et soutenue par le roi d'Angleterre Jean sans Terre.

\* \* \*

# 2

## Comptes de Noël

C'était le soir du réveillon de Noël, et le cercle de famille, réuni en cette Sainte-Adèle dans un quatre-pièces d'un immeuble haussmannien du VII<sup>e</sup> arrondissement, rayonnait de bonheur, tout confit d'amabilité et de douceur, comme il est de circonstance en pareil cas.

L'assistance achevait de déguster longuement un dîner très plantureux où chacun avait fait bonne chère, des agapes entrecoupées de centons interprétés, devant la crèche traditionnelle, par les plus jeunes des enfants et repris en chœur par toute la parentèle en liesse. Bien entendu, il en était résulté une atroce cacophonie aux multiples dissonances, que plus d'un vrai mélomane aurait cherché à fuir ! Mais il n'y avait qu'à faire le dos rond face aux grincements des *si* indûment plaqués au(x) *sol* et à reporter sine die des remarques acerbes ô combien légitimes.

L'arrivée du dessert principal, une forêt-noire concoctée par un des excellents pâtissiers de l'arrondissement, fut sur-le-champ saluée par des vivats dithyrambiques qui réveillèrent une tégénaire assoupie dans sa toile deux étages plus haut, dans les combles, et même l'épeire de l'église désaffectée voisine. Passé cette ovation, l'hôtesse, en robe de soirée bleu Nattier, prit conscience, avec son époux tout marri, du nombre de convives, nombre accru par l'arrivée inopinée, revenant de la Nouvelle-Écosse, outre-Atlantique, d'un cousin germain prénommé Hippolyte, telle la reine des Amazones, dont la ceinture fit l'objet d'un des douze travaux d'Hercule...

Treize à table, même si l'on n'est pas atteint de triskaïdékaphobie, cela suscite une certaine appréhension. De plus, faire treize parts égales requiert un œil de lynx, une vista digne d'un Sioux ! Chacun, mis en verve qui par les moulin-à-vent, qui par le romanée, avança donc sa façon de

décompter afin que l'on soit équitable : l'un suggéra de découper en seize, en attribuant les trois parts excédentaires aux plus âgés ; une autre proposa de faire dix parts, sur lesquelles trois seraient subdivisées en deux : les six demi-parts allant aux aïeuls et aux plus jeunes enfants. Mais, quels que soient la méthode et ses appendices entortillés, ces comptes d'apothicaire étaient peu convaincants, et on se résolut à les quitter.

Le benjamin, en acceptant en échange un paris-brest individuel, sauva, en ramenant à l'alacrité les doux invités, une soirée familiale qui, pour un partage du sucré, eût pu tourner à l'aigre !

© Jean-Pierre Colignon.

## Corrigé commenté

- ▷ **Comptes de Noël** ✱ Ce texte ne peut pas être assimilé à un conte, à des contes, tels les fameux *Contes de Noël* (1843-1848) de Charles Dickens, petits chefs-d'œuvre d'humour et d'émotion dont nous recommandons la lecture. En revanche, il était bien question de comptes (d'apothicaire) et de décomptes !
- ▷ **Noël** ✱ Nom propre, évidemment, donc avec une majuscule.
- ▷ **cette Sainte-Adèle** ✱ Les noms de fêtes patronales (« fêtes du calendrier ») sont des noms propres, ce qui entraîne la majuscule à l'adjectif *saint(e)*, associé à un prénom simple ou composé, ou suivi d'autres éléments (*la Saint-Jean-Porte-Latine*). Le trait d'union est obligatoire. On fait ainsi, et très logiquement, la distinction entre : *aujourd'hui, c'est la fête de saint Barnabé* et *aujourd'hui, c'est la Saint-Barnabé*.
- ▷ **un quatre-pièces** ✱ Le trait d'union est obligatoire, marquant la lexicalisation d'un nom composé à partir de l'expression *un appartement de quatre pièces*. Cas comparables : *rouler en deux-roues, naviguer sur un trois-mâts, des baigneuses en deux-pièces...*
- ▷ **haussmannien** ✱ Adjectif forgé sur le nom du célèbre baron Haussmann, qui, préfet de la Seine sous le Second Empire, transforma Paris, en fit une ville moderne.